



Du lien social pour les enfants, pour les seniors... et pour les deux ensemble (ici, à Notre Dame des Pins, à Saint-Privat-des-Vieux).

## Innovation sociale : au plus près des besoins

L'innovation n'est pas seulement technologique : des citoyens, des entreprises, des collectivités apportent des réponses créatives aux nouveaux besoins sociaux. On parle alors d'innovation sociale. Le Conseil général s'y est fortement investi, qu'il s'agisse du bien-être des enfants et des personnes âgées ou de l'emploi des publics précaires.

### Consolider l'emploi dans les collèges

100 contrats aidés viennent d'être confirmés dans les collèges garçonnais. Il s'agit des agents recrutés dans le cadre d'un contrat unique d'insertion (CUI) – contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), pour lesquels le Conseil général a décidé de renouveler l'aide versée à l'employeur. Le dispositif CUI-CAE, destiné à favoriser le recrutement de bénéficiaires du RSA, a déjà fait ses preuves dans le secteur marchand, où 800 emplois ont été créés depuis 2005 grâce à l'engagement du Département : CDD de 6 mois ou CDI de 30 heures minimales hebdomadaires. L'objectif ? La pérennisation des emplois, avec un accompagnement individualisé du salarié, suivi par un tuteur, épaulé par Pôle emploi et bénéficiant d'une formation professionnelle.

### Familles d'accueil : éviter les ruptures

Le Conseil général emploie des assistants familiaux auxquels son service d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) confie de jeunes mineurs et majeurs de moins de 21 ans. Mais leur statut d'agents non titulaires ne permet pas à ces assistants d'être maintenus en activité au-delà d'un certain âge. Or ces mises à la retraite automatiques peuvent entraîner de grandes difficultés pour les enfants, contraints de quitter une famille d'accueil qui les prend en charge parfois depuis leur plus jeune âge. Pour éviter le traumatisme d'une nouvelle séparation, les assistants familiaux pourront désormais continuer à s'occuper

des enfants, sous le contrôle de l'ASE, en bénéficiant d'une aide du Conseil général. Il vient en effet de voter une indemnité tenant compte de la prolongation des responsabilités des assistants familiaux. Baptisée "continuité d'accueil", elle donne lieu à la signature d'un contrat comportant des engagements forts pour l'enfant, en termes de sécurité, de soutien matériel, de développement affectif et intellectuel mais aussi de santé, d'hygiène de vie, d'orientation scolaire et professionnelle – le tout dans le respect de l'autorité parentale. 15 enfants confiés au Département par le juge sont concernés en 2012. ■

### Petite enfance : place aux "berceuses"

Au départ, un constat. Dans les quartiers nimois de Valdegour et de Pissevin, les listes d'attente pour une place en crèche s'allongent. "On observe ici une forte natalité et la multiplication des familles monoparentales, avec des parents demandeurs d'un temps de pause", explique Mohanie Amara, assistante sociale au CMS de Valdegour.

Les témoignages le confirment : "Je voudrais confier mon enfant par moment, pour entreprendre des démarches, faire une formation. Mais impossible de trouver une place en crèche". "J'ai raté plusieurs boulots parce que je n'avais personne pour garder ma fille".

La solution viendra peut-être d'une méthode de garde expérimentée avec succès en Algérie par l'Association algérienne et familles d'accueil bénévoles (AAEFAB), le "maternage insolite", qui prend en compte la parole, le jeu libre et l'autonomie de l'enfant.

Dans un pays longtemps touché par les nombreux abandons d'enfants, provoqués par les difficultés économiques des familles, l'AAEFAB a ouvert de pouponnières et recruté des nourrices – les "berceuses". D'où une diminution sensible des abandons et des hospitalisations de nourrissons. Pour Mohanie Amara, "dans un contexte différent, cette expérience éducative reste transposable dans les quartiers". L'action collective portée par le Centre médico-social départemental a permis, suite à la projection d'un film pédagogique réalisé en Algérie, de lever les dernières réticences des femmes de Valdegour, sensibles à l'ancrage culturel de la démarche. La coéducation, basée sur un échange entre parents, enfants et professionnels, permet à l'enfant de s'attacher à la "berceuse", dans un environnement affectif stable. Celle-ci appuie et conseille les parents. Demain, entraide et partage sou-

lageront les mères de Valdegour et de Pissevin. À terme, des formations leur permettront de trouver une activité professionnelle – un nouveau métier, entre auxiliaire puéricultrice et assistante maternelle. Au plus près des enfants, de leurs traditions comme du quartier. ■

Contact : CMS  
place Jean Perrin, Nîmes.  
tél. 04 66 63 78 00  
mohanie.amara@gard.fr

▶ vidéo sur [www.gard.fr](http://www.gard.fr)  
dans votre webtrine

### Seniors : le bon équilibre

Encourager les seniors à sortir de leur domicile, prévenir la sédentarité, la dépendance, maintenir l'autonomie de la personne et préserver son potentiel physique... C'est l'objectif des ateliers "Équilibre" de l'association sommiéroise "Le Bon Temps", créée en 2007. Il faut savoir que, passé 65 ans, une personne sur trois chute dans l'année. Explorer les situations de déséquilibre, prévenir les chutes, réactiver les réflexes par des exercices ludiques réalisés en petits groupes : la méthode porte ses fruits et séduit. En 2011, "Le Bon Temps" a ainsi organisé 18 ateliers, dans sept communes garçonnaises. Encadrés par des professionnels de santé, ils s'adressent aux plus de 65 ans. Une initiative novatrice, récemment primée par le concours "Lauréat de la prévention 2012", organisé par Axa Prévention. Soutenue par le Conseil général, l'association vient ainsi d'être distinguée dans la catégorie "Risques de la vie courante". Avec, à la clé, une dotation de 10 000 euros, qui viendra encourager son déploiement au-delà du département. ■

\* Nîmes, Sommieres, Junas, Saussines, Calvisson, Villevelles et Ales.